

Action 1.17-12 Prévenir les Risques Psychosociaux

Contexte de l'action

L'axe stratégique 1 du troisième Plan Santé Travail donne la priorité à la prévention primaire et au développement de la culture de prévention. Il s'agit notamment d'agir sur des risques ciblés prioritaires, dont les risques psychosociaux.

Pour avancer vers cet objectif un groupe de travail composé de partenaires sociaux et institutionnels a été mobilisé par la DIRECCTE afin d'identifier des actions susceptibles d'être déclinées en Région Nouvelle-Aquitaine.

Au travers de repères théoriques partagés, des priorités méthodologiques ont été définies tout comme certains axes de travail et un programme d'actions opérationnelles.

Objectifs de l'action

L'objectif général des travaux est de conduire des actions partenariales tournées vers une diffusion des postulats de la qualité de vie au travail sous forme d'informations - sensibilisations, de formations, de la structuration d'une offre de service régionale, d'outillages, de guides et d'accompagnements divers.

Champ géographique de l'action

Nouvelle-Aquitaine

Description de l'action

Dans le cadre de l'axe stratégique défini par le PST3, et en lien avec les besoins du territoire de la Nouvelle-Aquitaine, plusieurs initiatives ont été retenues. Les précisions quant au déploiement opérationnel de ces initiatives sont détaillées en annexe.

- Initiative opérationnelle 1 : ateliers de sensibilisation, soirées-débat, conférences.
- Initiative opérationnelle 2 : Information - Formation
- Initiative opérationnelle 3 : Créer un annuaire des ressources afin de structurer davantage l'offre de services pour mieux la diffuser
- Initiative opérationnelle 4 : Prévenir, outiller, évaluer et pérenniser les démarches de prévention des RPS sur la prise en charge du risque suicidaire

Public cible

Entreprises, partenaires Sociaux, salariés, encadrants, directions.

Pilote de l'action

ARACT Nouvelle-Aquitaine (Mme Sandrine ROUYER) – CARSAT Centre-Ouest (M. Jean-Michel JORLAND)

Partenaires associés

ARACT, ARS, CARSAT, DIRECCTE, CGT, MEDEF, MSA, Services de santé au travail, UDES, UNSA, Université de Bordeaux

Déroulement et calendrier prévisionnel de l'action

Le déploiement de l'ensemble des actions s'effectuera sur la période du PST3. Les calendriers d'exécution des actions sont précisés dans les annexes.

Moyens

La mobilisation des partenaires et des moyens spécifiques à chaque action est précisée dans chaque fiche action.

Etat d'avancement

Prochaine réunion le 20/03/2018

Méthodologie et indicateurs d'évaluation

La méthodologie et les indicateurs d'évaluation spécifiques à chaque action sont précisés dans la présentation des fiches actions proposées par le groupe de travail

Relais de l'action

Définis pour chaque fiche action